



Conseil économique et social

Distr. générale
18 août 2017
Français
Original: Anglais et français

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

173^e session

Genève, 14-17 novembre 2017

Point 4.7.7 de l'ordre du jour provisoire

Accord de 1958:

Examen de projets d'amendements

à des Règlements existants, soumis par le GRSG

Proposition de rectificatif 1 à la Révision 4 du Règlement n° 43 (Vitrages de sécurité)

Communication du Groupe de travail des dispositions générales de sécurité*

Le texte reproduit ci-après, adopté par le Groupe de travail des dispositions générales de sécurité (GRSG) à sa 112^e session (ECE/TRANS/WP.29/GRSG/91, par. 13), est fondé sur le texte reproduit dans l'annexe II du rapport. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen à leurs sessions de novembre 2017.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (ECE/TRANS/254, par. 159, et ECE/TRANS/2016/28/Add.1, module 3.1), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis en vertu de ce mandat.

Paragraphe 2.6.1., lire comme suit:

« 2.6.1. "Vitrage en plastique rigide", un vitrage en plastique qui ne fléchit pas verticalement de plus de 50 mm lors de l'essai d'élasticité (annexe 3, par. 12).».

Annexe 1 – Appendice 3, lire comme suit:

« ...

Caractéristiques principales:

Nombre de feuilles de verre:

Nombre de feuilles d'intercalaires:

Épaisseur nominale du pare-brise:

Épaisseur nominale de l'(des) intercalaire(s):

Traitement spécial du verre:

Nature et type de l'(des) intercalaire(s):

Nature et type du (des) revêtement(s) plastique(s):

Épaisseur nominale du (des) revêtement(s) plastique(s):

Caractéristiques secondaires:

Nature du matériau (glace polie, glace flottée, verre à vitre):

Coloration du verre (incolore/teinté):

Coloration du (des) revêtement(s) plastique(s):

Coloration de l'intercalaire (totale/partielle):

Conducteurs incorporés (OUI/NON):

Marques opaques incorporées (OUI/NON):

... ».

